

LE CIDFF

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

SUR RENDEZ-VOUS AU 02 47 27 54 00

Une mission d'Intérêt Général

Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – CIDFF - exercent une **mission d'intérêt général** confiée par l'État dont l'objectif est de **favoriser l'autonomie** sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de **promouvoir l'égalité** entre les femmes et les hommes.

Le CIDFF informe, oriente et accompagne le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'**accès au droit en particulier en Droit de la Famille** ; de la **lutte contre les violences sexistes** ; du **soutien à la parentalité**.

Les engagements des CIDFF

- un accueil personnalisé du public
- une prise en compte globale de la situation de chaque personne
- une information confidentielle et gratuite
- une neutralité politique et confessionnelle

Les professionnelles

Notre équipe est composée de **2 juristes spécialisées en Droit de la famille** et de **2 psychologues expérimentées dans l'accompagnement des victimes de violences conjugales et des enfants co-victimes des violences conjugales**.

Parcours de sortie des femmes victimes de violences conjugales :

- Accompagner la révélation des faits et faciliter l'accès aux droits des victimes :
 - Mise à disposition d'un dispositif d'écoute, d'orientation et d'accompagnement avec nos permanences juridiques en agglomération et en ruralité.
- Accompagner la phase judiciaire :
 - « La justice », en matière civile, reste encore un parcours difficile, jalonné d'obstacle où **la reconnaissance judiciaire des violences conjugales même avec des pièces probantes, n'est pas acquise**. **L'accès à un accompagnement pendant la phase judiciaire** (de la plainte à la condamnation, mais pour nous CIDFF en passant par **les procédures civiles (divorces, séparation, indemnisation)**) est important pour toute femmes victimes de violences conjugales, quel que soit son parcours.
- Accompagner jusqu'à la sortie effective des violences conjugales :
 - **Nous connaissons l'impact des violences conjugales sur la santé des femmes et sur les processus de répétition des schémas et mécanismes des violences**. **Accompagner jusqu'à la sortie effective et durable des violences veut dire offrir la possibilité aux femmes comme aux enfants d'avoir accès à un service de soutien psychologique**.